



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rentrée scolaire 2025

Moyens d'enseignement et priorités dans l'académie de Lyon



Janvier 2025



SOMMAIRE

- 1.** Priorités pour l'année scolaire 2025-2026 p.4
- 2.** Moyens alloués dans le premier degré public pour la rentrée 2025 p.5
- 3.** Moyens alloués dans le second degré public pour la rentrée 2025 p.6
- 4.** Les nouvelles formations en 2025-2026 p.9

Priorités pour l'année scolaire 2025-2026

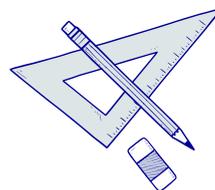


Dans le 1er degré :

- favoriser l'acquisition des savoirs fondamentaux ;
- améliorer les conditions d'enseignement à travers la poursuite de l'amélioration des taux d'encadrement ;
- poursuivre le renforcement de la scolarisation en très petite section des enfants de 2 ans dans les quartiers prioritaires de la ville ;
- poursuivre les efforts engagés au bénéfice de l'accueil des élèves en situation de handicap : renforcement du réseau des ULIS et de l'accompagnement des élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neuro-développement (TND) ;
- agir en faveur de l'égalité des chances et de l'équité territoriale :
 - en préservant les moyens de l'école rurale, malgré la baisse démographique marquée ;
 - en poursuivant la création de classes de Toute petite section (TPS) dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Dans le 2nd degré :

- maintenir l'organisation de groupes de besoin : les élèves de 6e et 5e continueront à travailler en français et en mathématiques en groupes adaptés à leur besoins ;
- mettre en place un accompagnement des élèves de 4e et 3e en fonction de leurs besoins ;
- poursuivre l'accompagnement de la réforme de la voie professionnelle et de la réalisation d'une carte des formations en lien avec les métiers d'avenir valorisés dans le cadre du déploiement du plan France 2030 ;
- poursuivre l'effort de création d'ULIS et de places pour accueillir les élèves souffrant de troubles du spectre autistique et de troubles du neuro-développement.



Moyens alloués dans le 1er degré public pour la rentrée 2025

Dans le premier degré, avec 268 487 élèves projetés pour la rentrée 2025, l'académie de Lyon enregistre une nouvelle baisse de ses effectifs. Il y aura 5 975 élèves en moins par rapport à la rentrée 2024.

Au regard de la baisse continue des effectifs depuis 2020, qui se poursuit selon la prévision de la rentrée scolaire 2025, l'académie connaît un retrait d'emplois à hauteur de 63 ETP.

L'académie peut donc :

→ mettre en œuvre les priorités nationales en faveur de la maîtrise des savoirs fondamentaux ;

→ poursuivre l'amélioration des taux d'encadrement dans les trois départements.

Depuis 2014, date à laquelle le ministère de l'Éducation nationale a recommencé à créer des postes, l'académie a connu une baisse démographique de 18 877 élèves (due à une diminution continue de la démographie depuis 2019). Cela représente une réduction de 6,57 % entre 2014 et 2025. Dans le même temps, les moyens ont augmenté, avec une hausse de 1631 ETP au total sur la même période.

Le ratio P/E, donnant le nombre de postes d'équivalent temps plein pour cent élèves continue à progresser.

	Postes	2024 P/E	2025 P/E prévisionnel
Ain	20	5,50	5,61
Loire	0	5,80	5,91
Rhône	-83	6,00	6,11
académie	-63	5,85	5,96

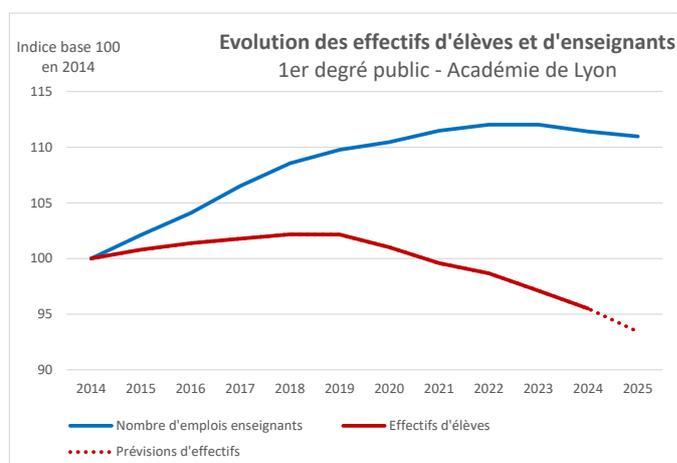
268 372 élèves attendus à la rentrée 2025



- 814 élèves dans l'Ain par rapport à la rentrée 2024

- 1 044 élèves en moins dans la Loire par rapport à la rentrée 2024

- 4 117 élèves en moins dans le Rhône par rapport à la rentrée 2024



Moyens alloués dans le 2nd degré public pour la rentrée 2025

Le contexte démographique dans le second degré permet de prévoir une hausse des effectifs, à hauteur de 667 élèves à la rentrée 2025.

+ 667 élèves
au niveau académique.



Entre 2015 et 2025, dans le second degré, l'académie de Lyon enregistre une hausse de 17 557 élèves (soit + 8,71 % sur la période 2015-2025). Cette augmentation a été accompagnée d'un renfort du nombre d'ETP, avec + 1 456 ETP, soit 1 ETP créé en moyenne pour 12 élèves.

Pour la rentrée 2025, **l'académie de Lyon sera dotée de 142 ETP supplémentaires.**

38 emplois sont créés au titre du plan ministériel pour la tranquillité scolaire (emplois d'Assistants d'éducation et de Conseillers principaux d'éducation) ainsi que 3 emplois de personnel de direction.

Collège : - 15 ETP

Lycées : + 123,5 ETP

Autres : + 33,5 ETP





Le point sur les collèges publics :

L'académie attend une baisse de 446 élèves en collège à la rentrée 2025, à hauteur de 158 dans l'Ain et 370 dans le Rhône. Le département de la Loire connaît une hausse de 82 élèves.

La mesure de rentrée permet de poursuivre, dans les collèges :

→ le maintien des seuils à 25 élèves en 6ème et 26 élèves dans les autres niveaux par division en éducation prioritaire et 30 élèves par division hors éducation prioritaire ;

→ le soutien à l'apprentissage des langues dites « rares », dans la continuité des actions engagées depuis la rentrée 2021 ;

→ le renforcement des dispositifs pour les élèves à besoins particuliers, notamment des ULIS - unités localisées pour l'inclusion scolaire (5 ETP prévus en collège, dont 1 dans l'Ain, 3 dans la Loire et 1 dans le Rhône)

et des UPE2A - unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés (2 ETP en collège) ;

→ le maintien des groupes de besoin en mathématiques et français, en 6ème et 5ème , avec 15 élèves maximum pour les groupes des élèves les plus fragiles ;

→ la mise en place d'accompagnements adaptés aux besoins des élèves de 4e et de 3e en français et en mathématiques ;

→ le maintien d'une allocation progressive des moyens en collège ;

→ l'ouverture de 3 nouveaux collèges dans la métropole de Lyon et dans le département du Rhône : le collège Jacques-Chirac de Limas, le collège Jean-d'Ormesson de Genas et le collège Katia-Krafft de Vénissieux.

Le point sur les lycées publics :

Les lycées, généraux, technologiques et professionnels, bénéficieront d'une augmentation de leurs moyens à la rentrée 2025, avec un abondement de 123,5 ETP.

Dans l'académie, le contexte démographique en lycée fait apparaître une évolution positive de + 1 026 élèves pré-bac et une légère augmentation dans le post-bac entre le constat 2024 et la prévision 2025.

Les moyens consacrés aux lycées traduisent ces évolutions démographiques et la volonté d'accompagner la voie professionnelle par l'ouverture de nouvelles places.



Les moyens permettent d'assurer, dans les lycées généraux et technologiques :

→ le maintien du calibrage pour l'ouverture de division à 35 élèves pour les niveaux seconde, première et terminale. Et la création d'un seuil à 32 élèves en classe de seconde dans une dizaine de lycées de la métropole lyonnaise.

→ 6 ETP supplémentaires dédiés aux dispositifs pour les élèves à besoins particuliers, notamment des ULIS - unités localisées pour l'inclusion scolaire – et les UPE2A - unités pédagogiques pour élèves allophones nouvellement arrivés ;

→ le financement d'heures dédiées pour le soutien (comme en collège) à l'apprentissage des langues dites « rares », pour les enseignements « danse » et « arts du cirque », pour l'enseignement de spécialité LLCA - Langues, Littératures et Culture de l'Antiquité;

En lycées professionnels, les moyens dédiés permettent d'accompagner :

→ les montées de scolarité liées à l'évolution de la carte de la voie professionnelle ;

→ le financement de nouvelles formations, ainsi que des augmentations de capacité d'accueil ;

A ce stade, à la rentrée 2025, 167 places supplémentaires seront proposées pour la voie professionnelle pré-bac en CAP et en bac pro.

Les nouvelles formations en 2025-2026

L'académie de Lyon travaille en lien étroit avec le conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, chaque année, pour établir la carte des formations, notamment concernant les formations professionnelles.

Cette carte des formations cible prioritairement des métiers d'avenir, en lien avec les besoins en compétences des générations futures, dans le cadre de France 2030.

Ainsi, l'académie de Lyon ouvrira les formations suivantes :

en baccalauréat professionnel :

- Pilote de ligne de production (15 places au lycée Hippolyte-Carnot à Roanne).
- Cybersécurité informatique et réseaux électroniques (24 places au lycée Jacques-Brel à Venissieux).
- Métiers de la coiffure (10 places au lycée Benoît-Charvet à Saint-Etienne).
- Aménagement et finition du bâtiment (15 places au lycée François-Mansart à Thizy-les-Bourgs).

en CAP :

- Accompagnement éducatif petite enfance (15 places au lycée international Ferney Voltaire ; 12 places au lycée Albert-Camus à Firminy).
- Agent accompagnant au grand âge (12 places au lycée Barthélemy-Thimonnier à L'Arbresle).

→ Agent de propreté et d'hygiène (8 places à l'EREA Philibert-Commerson à Bourg-en-Bresse).

→ Conducteur agent d'accueil en autobus et autocar (8 places au lycée Gabriel-Voisin à Bourg-en-Bresse).

→ Menuisier fabricant (12 places au lycée de Beauregard à Montbrison).

→ Esthétique, cosmétique, parfumerie (24 places au lycée Benoît-Charvet à Saint-Etienne).

→ Maintenance des véhicules opt voitures particulières (10 places au lycée Aragon-Picasso à Givors).

en Certificat de Spécialisation :

→ Pâtisserie de boutique (12 places au lycée Saint-Exupéry à Bellegarde-sur-Valserine).

L'académie de Lyon augmentera par ailleurs ses capacités d'accueil :

→ CAP accompagnement éducatif petite enfance – lycée Marcelle-Pardé à Bourg-en-Bresse (9 places supplémentaires).

Voie technologique :

Implantation de série

- Ouverture de la série STL au lycée du Forez à Feurs, spécialité sciences physiques et chimiques en laboratoire

Ouverture de spécialités :

- Ouverture de la spécialité mercatique de la série STMG au lycée Val-de-Saône à Trevoux
- Ouverture de la spécialité ressources humaines et communication de la série STMG au lycée Claude-Lebois à Saint-Chamond

Fermeture de spécialités :

- Fermeture de la spécialité systèmes d'information de gestion de la série STMG au lycée Val-de-Saône à Trevoux
- Fermeture de la spécialité gestion et finance de la série STMG au lycée Claude Lebois à Saint-Chamond

en BTS :

→ Maintenance des systèmes (15 places au lycée Louis-Armand à Villefranche-sur-Saône).

→ Opticien lunetier (12 places au lycée Jacques-Brel à Vénissieux).

En langues vivantes A et B (LVA/B), l'académie de Lyon ouvrira :

→ la LVB japonais au lycée Ampère

→ Trois collèges publics ouvrent à la rentrée 2025, dans le Rhône. Il est proposé l'ouverture des langues vivantes (LV) suivantes :

- au collège de Limas (Jacques-Chirac) :
 - Anglais
 - Espagnol (également en bi-langue)
- au collège de Genas (Jean-d'Ormesson)
 - Allemand (également en bi-langue)
 - Anglais
 - Espagnol
 - Italien
- au collège de Vénissieux (Katia-Krafft)
 - Allemand
 - Anglais
 - Espagnol

Sections internationales et binationales :

Les établissements publics de l'académie ont présenté les demandes d'ouverture suivantes :

Etablissement	Demande
Collège Emile Cizain à Montluel	Section internationale Américaine (niveau 6 ^e)
Lycée général de la Côtère à La Boisse	Section internationale Américaine (niveau 2 nd)
Lycée polyvalent Frédéric-Faÿs à Villeurbanne	Section internationale Américaine (niveau 2 nd)
Lycée général et technologique Colbert à Lyon	Section BFI Américaine (niveau 1 ^{re})
Lycée Pierre Brossolette à Villeurbanne	Section binationale Abibac (niveau 2 nd)

Ces ouvertures ont été validées au niveau ministériel.

Carte des classes à horaires aménagés ou renforcés :

Les dossiers de demandes d'ouverture suivants sont en cours d'analyse et d'arbitrage.

Département	Établissement	CHA / CHR
Rhône	Ecole Ampère, Oullins	CHA Musique
Rhône	Collège Marcel Pagnol, Pierre Bénite	CHA Musique
Rhône	Collège des 4 vents, l'Arbresle	CHR Musique
Rhône	Collège Jean Jaurès, Villeurbanne	CHR Théâtre
Rhône	Collège Chevreul, Lyon 7 ^{ème}	CHR Théâtre
Rhône	Collège Jules Michelet, Vénissieux	CHA Cinéma
Ain	Collège Léon Comas, Villars les Dombes	CHA Théâtre



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Contact presse

Rectorat de Lyon

Service Communication

04 72 80 60 10

communication@ac-lyon.fr

